

Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

*Je ne sais si c'est dû à l'approche du printemps, mais plusieurs collaborateurs du **Pamphlet** ont choisi la brièveté. Nous vous proposons donc un «numéro de Pâques» plutôt léger. Cela dit, parlons votation.*

Le 19 mai, les Suisses seront appelés à se prononcer pour ou contre la nouvelle loi sur les armes. La campagne bat son plein, avec son lot d'exagérations et de contre-vérités.

*Dans la rubrique L'invité de **24 heures** du 4 avril, M. Philippe Miauton, directeur adjoint de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, monte au créneau en faveur de la nouvelle loi concoctée à Berne pour complaire à l'Union européenne et éviter que celle-ci ne nous exclue des accords de Schengen et de Dublin.*

Dans un premier temps, M. Miauton fait remarquer, non sans raison, que l'adoption de cette loi ne serait pas un désastre irréparable pour les tireurs de notre pays.

Ensuite, il entreprend de nous annoncer les dommages irrémediables qu'engendrerait pour la Suisse un «non» à la loi sur les armes.

Cramponnons-nous: exclus de l'Espace Schengen, les Suisses devraient recommencer à faire la queue pour présenter leurs papiers d'identité dans les aéroports, ce qui entraverait leur liberté de déplacement; les contrôles systématiques des véhicules aux frontières seraient rétablis, avec les bouchons que cela implique, sans compter les difficultés économiques; la Suisse devrait de nouveau délivrer des visas, d'où des retombées négatives sur le tourisme; privée du Service d'information Schengen (SIS), qui permet aux polices européennes de collaborer par-dessus les frontières, la Suisse serait isolée. Exclue de l'accord de Dublin, la malheureuse Helvétie se retrouverait toute seule face à la politique migratoire, devrait contrôler toutes les demandes d'asile et ne pourrait plus réexpédier les «migrants» dans le pays où ils ont demandé l'asile en premier lieu.

L'apocalypse, en pire.

On comprend que les milieux économiques souhaitent maintenir en l'état les relations de la Suisse avec l'Union européenne, voire les rendre plus étroites encore. Cette situation leur simplifie la vie et, comme ils raisonnent essentiellement en termes de marché, ils voient d'un très mauvais œil une éventuelle rupture, qui pourrait de surcroît se répercuter sur la libre circulation des personnes, biens, services et capitaux.

Mais ce n'est pas une raison pour peindre le diable sur la muraille.

Les Suisses devraient faire la queue dans les aéroports? La belle affaire! Ils la faisaient encore il y a à peine plus de dix ans et n'en mouraient pas. N'oublions pas que les accords de Schengen et de Dublin sont entrés en vigueur en décembre 2008.

Les Suisses devront affronter des bouchons aux frontières? Allons donc! Il ne faut pas des heures à un garde-frontière pour examiner deux ou trois pièces d'identité. D'ailleurs, je me rappelle avoir roulé plus d'une fois, dans les années nonante, de Suisse en Espagne et retour sans sortir mes papiers d'identité ni ceux de ma famille.

La Suisse devrait de nouveau délivrer des visas au grand désavantage du tourisme? Ne plaisantons pas! C'est le coût de la vie qui rebute les touristes, pas la nécessité de demander un visa. Après tout, il faut bien en demander un aussi quand on se rend dans un pays extra-européen.

Exclue du Service d'information de Schengen, la Suisse se verrait privée de collaboration avec les polices de l'UE. Vraiment? Interpol existe toujours, il me semble.

La Suisse devrait faire cavalier seul en matière de politique migratoire? Encore heureux! S'il y a un domaine dans lequel la souveraineté doit s'exercer pleinement, c'est bien celui-là. Certes, la Confédération ne pourrait plus renvoyer les indésirables en France ou en Italie, mais elle serait compétente pour prendre des mesures propres à les empêcher d'entrer sur son territoire.

En fait, avec un peu d'imagination et de volonté politique de la part des autorités fédérales, chacune des «catastrophes» qu'on nous annonce pour nous faire peur pourrait être affrontée, non sans inconvénients certes, mais sans dégâts majeurs, y compris pour l'économie.

Quand l'Union européenne veut obtenir la soumission de la Suisse, dont la de moins en moins grande indépendance lui est insupportable, elle se fait menaçante, avec des chances de succès d'autant plus grandes que certaines organisations économiques lui servent de caisses de résonance. Comme les autorités fédérales ont perdu depuis longtemps l'habitude de montrer les dents quand une puissance étrangère s'en prend à la souveraineté du pays, Bruxelles joue sur le velours.

Je crois pourtant que, si nous tapions du poing sur la table au lieu de lécher les bottes de gens aussi intéressants que Jean-Claude Juncker et ses pareils, nous nous ferions respecter bien davantage qu'en continuant à jouer les carpettes. Peut-être même que l'UE, qui a aussi besoin de la Suisse, renoncerait à nous éjecter de ses traités: oignez vilains il vous poindra, poignez vilain il vous oindra.

En tout état de cause, il faut voter «non» le 19 mai, pour les tireurs et, surtout, pour que cesse la tyrannie des eurocrates.

Mariette Paschoud

Eloge de la 5G

Les grandes peurs de la population, en ce printemps 2019, sont le réchauffement climatique, dont on est persuadé de connaître les effets catastrophiques, et le réseau de télécommunication 5G, dont on redoute les conséquences inconnues.

La population ne semble pas craindre les conséquences déjà connues d'une immigration galopante et d'un remplacement ethnique de plus en plus rapide. Elle ne paraît pas s'inquiéter de la violence, tantôt individualiste, tantôt communautaire, qui se répand dans les sociétés occidentales. Elle ne se mobilise pas contre le niveau catastrophique de l'éducation et de l'enseignement, contre le recul de la connaissance et de l'intelligence. Elle n'appréhende pas les dérives programmées de «l'évolution des mœurs» et l'apparition de «couples mariés» formés, à titre

plus ou moins temporaire, d'un nombre potentiellement indéterminé de n'importe qui ou de n'importe quoi, hommes, femmes et peut-être demain animaux, puisque ces derniers sont désormais dignes d'autant d'amour que les humains. La population s'alarme peu des conséquences incalculables des fantasmes de perfection transhumanistes qui cherchent à transformer les machines en êtres humains médiocrement intelligents et les humains en machines criblées d'artifices. Et, bien sûr, la population ne s'émeut guère des tristes perspectives que nous réserve le totalitarisme idéologique, qui restreint chaque jour davantage nos libertés d'expression, de mobilité et d'alimentation.

Non, la population a juste une trouille bleue de quelques ondes radio et de quelques degrés supplémentaires dans l'atmosphère. Elle ignore que mourir rôtis est certainement la fin la plus douce qui puisse nous être réservée.

Pollux

Goût de bouchon

On n'arrête pas le progrès, proclament les âmes simples. Et on a depuis peu une nouvelle illustration de cette marche inéluctable vers le bonheur, la paix, la sérénité: finies les angoisses du dégustateur chargé par ses commensaux de tester la qualité du Romanée Conti que le chef sommelier vient de déboucher avec la mine compassée et sévère qui convient à une opération de cette envergure.

Les chimistes de l'Université de Fribourg, sous la direction du professeur Katharina Fromm, ont mis au point une substance détectrice du *goût de bouchon*. Rien ne permet d'exclure que les nouveaux chimistes puissent mettre au point, dans un avenir plus ou moins rapproché, un appareil complexe qui puisse jauger la *robe* du vin, sa couleur et son éclat, sa limpidité et sa fluidité, son disque, ses larmes, après quoi un capteur se substituera au nez du dégustateur pour déceler parmi les sept cents arômes identifiés du *bouquet* ceux qui sont présents dans le nectar dégusté. Les notes de fleur blanche, de rose, d'agrumes, de cassis ou de vanille seront immédiatement identifiées.

Et comme les goûts des consommateurs ont tendance à se conformer à une moyenne, et que même les producteurs de Bordeaux vinifient pour plaire aux goûts de M. Robert Parker, on n'aura bientôt plus de vins originaux, caractéristiques et typiques, mais des crus plaisants et des piquettes déplaisantes.

Dans un domaine un peu différent, des scientifiques se sont demandé s'il existait un gène de la criminalité et, dès lors, si des manipulations génétiques seraient susceptibles de diminuer et même de supprimer la propension à l'agressivité, voire au crime. En 2009, la Cour d'assises de Trieste a accordé une réduction de peine d'un an à un détenu condamné pour meurtre, car son ADN l'aurait *prédisposé à faire preuve d'agressivité*. C'était la première fois que le patrimoine génétique d'un accusé était reconnu par la justice comme circonstance atténuante.

Rien ne permet d'exclure que des progrès scientifiques permettent demain d'isoler le gène du racisme, de l'homophobie, du révisionnisme ou de quelques autres abominations; et qu'une opération idoine permette de modifier le patrimoine d'un individu infecté, comme on stérilise un riz vulgaire par transgénèse, pour éviter que les opinions répugnantes ne soient transmises à la descendance. Vivent les OGM !

A partir du jour où on aura éradiqué, par manipulation génétique, la méfiance populaire à l'égard des autorités politiques et morales, et qu'on saura accorder la confiance qu'ils méritent aux hommes d'Etat qui vous font des promesses, aux historiens qui ont contrôlé leurs sources, aux prêtres qui vous invitent à une révision de votre catéchisme dans leur chambre à coucher, aux ingénieurs en aéronautique qui vous démontrent comment la troisième tour de New York est tombée grâce aux seules vibrations provoquées par l'effondrement des deux premières, à ceux qui affirment qu'il n'existe aucun risque d'invasion musulmane en Europe, **alors**, nous n'aurons plus besoin d'articles du code pénal pour réprimer des opinions divergentes, parce qu'il n'y aura plus d'opinions divergentes.

Et pour en être bien certains, nous bénéficions de la vigilance d'une délatrice appliquée, Mme Stéphanie Courouble Share, qui a enjoint (avec succès) à Amazone France de retirer de son catalogue une centaine d'ouvrages. La peste doit être éradiquée et les autodafés de Mme Courouble y contribuent.

Toute opinion hétérodoxe sera interdite, les haineux nourris aux OGM engendreront des enfants politiquement corrects, aucun professeur de gymnase ne sera écarté au motif qu'une ou deux pouffiasses parmi ses élèves se seraient plaintes d'une phrase malencontreuse, parce qu'on recommandera aux professeurs de ne rien enseigner.

L'humanité pourra quitter son séjour terrestre pour regagner l'Eden. On y produira du vin délicieux qu'on conservera dans des bouteilles à capsules. Il n'y aura plus jamais ni des méchants ni du vin pollué par un goût de bouchon.

Claude Paschoud

Subsides

Parmi les dossiers que le conseiller d'Etat socialiste Pierre-Yves Maillard juge prioritaires, on trouve celui de l'assurance maladie. Sur ce point, je suis d'accord avec lui. C'est le seul, d'ailleurs.

Il paraît que notre «ministre» de la santé et de l'action sociale sur le départ prévoit que 34% des Vaudois, soit plus du tiers, toucheront un subside pour l'assurance maladie d'ici à la fin de l'année¹. Ils étaient, nous dit-on, 27,3% en 2015². Nous nous trouvons donc devant une augmentation de 6,7% en quatre ans, alors que le canton est plutôt prospère.

Comment cela s'explique-t-il?

Tout d'abord, il y a l'augmentation de la population. Selon les statistiques du Département des finances et des relations extérieures vaudois, la population s'est accrue de plus de trente mille unités entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2018³. Il y a forcément, parmi les nouveaux arrivés des gens dont la situation financière est précaire.

Ensuite, il y a les victimes de l'idéologie. M. Pierre-Yves Maillard, qui n'est de loin pas un âne, sait que les primes de l'assurance de base obligatoire sont trop lourdes pour la plupart des ménages, à l'exception des gens suffisamment riches pour ne pas s'en préoccuper. Mais en bon socialiste adepte d'une meilleure répartition des richesses, il considère que les contribuables vraiment riches et ceux de la classe moyenne n'ont qu'à financer les subsides – forcément en hausse depuis l'introduction dans le canton du plafonnement des primes à

douze, puis à dix pour cent du revenu net – versés par l’Etat social. De la sorte, la classe moyenne s’appauvrit progressivement et vient peu à peu rejoindre les rangs des assistés.

En somme, du moment qu’il ne parvient pas à réaliser l’égalité dans la richesse, le socialisme tend vers l’égalité dans la pauvreté.

M. Pierre-Yves Maillard, conseiller d’Etat et futur patron de l’Union syndicale suisse, n’est pas menacé par la pauvreté. Il peut donc en toute tranquillité contribuer à appauvrir les autres.

M.P.

¹ 20 minutes du 5 avril 2019.

² <https://www.24heures.ch/vaud-regions/vaud-canton-riche-40-000-pauvres/story/14565691>.

³ Il est difficile d’être plus précis, car, depuis 2017, le calcul prend en compte deux nouvelles catégories de population. Cf. <http://www.scris.vd.ch/Default.aspx?DocID=6808>.

Légèreté mondaine

Bergoglio s’est défini lui-même comme un prélat totalement réfractaire aux mondanités. Il se veut simple, direct, accessible aux plus humbles, aux pauvres et à tous les marginaux. Mais ne seraient-ce pas là des mots convenus, car il s’est en quelque sorte trahi lui-même par une phrase prononcée le 17 février 2018 lors d’une rencontre avec le clergé de Rome. La voici: «Jean XXIII et Jean-Paul II sont déjà canonisés. Paul VI le sera cette année, la béatification de Jean-Paul 1^{er} est en cours; quant à Benoît et moi-même, on est sur la liste d’attente.»

Belle preuve d’humilité en effet que de se mettre soi-même sur ce genre de liste, comme s’il pouvait en juger lui-même!

Mais par cette phrase stupéfiante, Bergoglio s’est trahi. Aucun saint canonisé par l’Eglise n’a, de son vivant, ainsi parlé de lui-même. La fausse humilité de ce prélat cache donc un secret orgueil que la divine Providence a permis de révéler à tous ceux qui, dans l’Eglise ou hors d’elle, pourraient encore être égarés et trompés par une telle duplicité.

Dieu reste donc le plus fort. Et c’est, comme d’habitude, par Lui qu’on le sait.

Une Eglise mondaine ne sera jamais celle du Christ.

Michel de Preux

Scrutin annulé

Pour la première fois depuis la fondation de la Confédération, le Tribunal fédéral a annulé un scrutin fédéral de 2016 (sur l’initiative PDC contre la pénalisation du mariage) au motif que les chiffres allégués par le Conseil fédéral dans sa brochure explicative étaient non seulement grossièrement faux, mais qu’ils avaient pu tromper le citoyen et inverser le résultat du vote. *Que faire?* comme disait Lénine.

De plus en plus souvent, le résultat d’une votation populaire est contesté devant un juge par ceux qui ont perdu, au motif que la documentation distribuée était lacunaire, que les

arguments d'une partie étaient mensongers, bref que le citoyen n'a pas pu se déterminer en toute connaissance de cause.

Le tribunal accueille ces recours pour autant que le défaut dénoncé ait pu concrètement modifier l'issue du scrutin, par quoi il faut comprendre, je suppose, que l'écart entre les «oui» et les «non» doit être faible.

Mais cette cautèle n'a pas de sens. Prenons l'exemple de la nocivité supposée des éoliennes ou des antennes 5G. Si on nous affirme que cette nocivité est purement psychologique (effet nocebo), les citoyens consultés vont voter massivement pour l'installation de ces constructions, surtout dans les communes grassement rémunérées pour les encourager. Mais s'il s'avère plus tard que la nocivité des éoliennes et des antennes 5G est **réelle et grave**, conviendrait-il de refuser la remise en question des décisions au motif que l'écart entre les votes positifs et négatifs était important?

C.P.

Le grand méchant loup est-il végane?

La Vanguardia, quotidien espagnol, nous apprend, dans son édition en ligne du 11 avril, que l'école publique Tàber de Barcelone a retiré de sa bibliothèque deux cents contes considérés comme sexistes. *Le Petit Chaperon Rouge*, *La Belle au Bois Dormant* et la légende de saint Georges entre autres, ont été mis hors d'atteinte des petites têtes blondes, qui pourraient avoir l'esprit perverti par ces récits pleins de stéréotypes phalocrates.

La sélection a été faite par une association de parents et la «Commission de genre» – ça ne s'invente pas – du centre scolaire. L'analyse des contenus a tenu compte du nombre de personnages masculins et féminins et des rôles qu'ils jouent. Les conclusions de ce groupe de travail sont incroyables. Il semblerait que les filles soient cantonnées dans des rôles de soins, de maternité et d'amour, alors que les garçons seraient plutôt représentés commettant des actes de bravoure ou des tours de force.

Ce sont donc trente pour cent de la bibliothèque qui ont été censurés, bien que des stéréotypes aient été détectés dans soixante pour cent des œuvres; mais la sainte inquisition de la bien-pensance a fait un tri pour ne pas laisser la bibliothèque vide (sic!). Une des personnes qui a travaillé sur ce projet a déclaré à la télévision: «On est très loin des bibliothèques égalitaires où les personnages masculins et féminins apparaissent pour moitié et où ils réalisent le même type d'activités (...).» L'histoire ne nous dit pas si les ouvrages ont été brûlés comme il se doit.

On serait mort de rire si cela n'était pas si préoccupant. Jusqu'où s'arrêteront-ils? comme disait Coluche. Aujourd'hui, on parle de sexisme dans les contes édulcorés que l'on sert à nos enfants, mais qu'en sera-t-il demain de la question de la maltraitance des animaux, avec le loup dont on ouvre le ventre pour y échanger la grand-mère du Petit Chaperon Rouge contre une pierre? de l'écologie, avec le Petit Poucet qui jette ses détritiques dans la forêt? de la légalité, avec Cendrillon qui travaille au noir? de la maltraitance des seniors avec Hansel et Gretel qui s'en prennent à une vieille femme?

On vient de recevoir une dépêche de l'association faîtière des nutritionnistes, qui se plaint de la mauvaise publicité que Blanche Neige fait à la consommation des pommes. Il semblerait que certains enfants aient développé une phobie, qui se serait propagée à tous les fruits et légumes. On attend les conclusions du groupe de travail composé de psychologues, de représentants du gouvernement et de différentes ONG qui se penche actuellement sur cette épineuse question.

Michel Paschoud

N'écrivez pas...

N'écrivez pas: «L'association "Pour l'égalité animale" (PEA) prétend qu'un stand d'information antispéciste à la Foire au lard de Martigny ne constitue pas une provocation. Et bien! on serait curieux de savoir comment serait ressentie la présence d'un stand d'information sur le lard dans une foire antispéciste.» Ecrivez: «L'association "Pour l'égalité animale" (PEA) prétend qu'un stand d'information antispéciste à la Foire au lard de Martigny ne constitue pas une provocation. Eh bien! on serait curieux de savoir comment serait ressentie la présence d'un stand d'information sur le lard dans une foire antispéciste.»

Quand on est pour l'égalité animale, on ne devrait pas prendre les animaux humains pour des imbéciles: cela revient à injurier les autres animaux leurs égaux.

Le pinailleur

Imprévoyance

Les artistes et les auteurs du passé ne comprenaient rien au monde d'aujourd'hui. Ils ont donc commis des œuvres inadmissibles aux yeux des chiens de garde de l'orthodoxie idéologique actuelle.

Hylas et les Nymphes est une œuvre du peintre victorien John William Waterhouse (1849-1917) inspirée de la mythologie grecque, qui évoque l'enlèvement de l'adolescent Hylas, éromène d'Héraclès, par des nymphes aux seins nus émerveillées de sa beauté. Cette peinture appartient à la collection de l'Art Gallery de Manchester, dont la conservatrice est une féministe échevelée. Celle-ci a donc jugé que le tableau, qui, à son avis, met en scène des femmes passives ou fatales, ne pouvait être exposé, à notre époque, sans une «contextualisation», à savoir une interprétation conforme à l'esprit de notre temps, et un débat public. Ce dernier a tourné, heureusement, à la confusion de la dame, accusée d'abus de pouvoir et de tentative de censure¹.

Le pire a été évité cette fois-ci. Mais il faut être vigilant, car de la plus haute antiquité au siècle passé, aucun écrivain, aucun peintre, aucun sculpteur n'a pris l'élémentaire précaution de ménager les sentiments des gens, en particulier des femmes, du XXI^e siècle. Quel manque d'égards!

L'eussent-ils fait que nous aurions dans nos musées des œuvres vraiment dignes d'être exposées, qui représenteraient des militantes aux seins nus défendant dans la rue la cause des femmes ou les personnalités en vue qui font du strip-tease à la télévision pour sensibiliser le public au dépistage des cancers des testicules, de la prostate et du sein².

On ne saurait assez reprocher à ces vieilles gloires ringardes d'avoir à ce point manqué de prévoyance.

M.P.

¹ Cf. notamment: https://www.bilan.ch/opinions/manchester_un_tableau_victorien_censure_par_une_conservatrice_feministe.

² *20 minutes* du 4 avril.

Grève

Le quotidien gratuit *20 minutes* du mercredi 10 avril, page 7, a diffusé la brève suivante: *REVENDICATIONS. Le droit de grève ne peut pas être retiré. Près de 150 femmes réunies hier dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel ont réaffirmé leur droit de faire grève le 14 juin prochain. Elles soulignent que cet arrêt de travail est tout à fait légal.*

On se demande ce qui est le plus divertissant dans cette nouvelle: qu'il n'y ait que cent cinquante bedoumes «réunies» sur le territoire de deux cantons romands pour «réaffirmer» leur méconnaissance du droit suisse? ou l'incompétence du journaliste qui répercute sans commentaire des bobards qui feraient s'esclaffer une étudiante en droit de première année? ou encore que cette information ait été placée dans la rubrique *20 secondes*, en compagnie de dix-neuf autres nouvelles insignifiantes, par un rédacteur conscient du temps que méritait sa lecture?

On signalera aux cent cinquante bécasses incultes concernées que le droit de grève pour des motifs politiques n'est pas prévu en Suisse et que, dès lors, on ne peut *retirer* un droit qui n'existe pas. A notre tour, nous *soulignerons* que celui ou celle qui souhaite participer à une manifestation pendant les heures habituelles de travail peut demander à son employeur un **congé** (jour de vacances, compensation d'heures supplémentaires, congé sans solde...) pour lui permettre d'aller s'exhiber, à ses frais, dans la rue.

C.P.

Famille maltraitée

On est souvent tenté de mesurer l'intérêt d'un article au libellé de son titre.

Or les titres sont souvent trompeurs.

Le 4 avril, dans *20 minutes*, l'un d'eux – *Une famille afghane privée d'autorisation de voyager* – laissait percer l'indignation et le chagrin du titre.

Aussitôt, prise de compassion pour cette malheureuse famille brimée par une autorité implacable, je me suis lancée dans la lecture de l'article.

J'y ai découvert que cette famille, installée dans le canton de Vaud, ne se serait pas vu refuser une autorisation de voyager, mais un titre de séjour qui lui aurait permis de voyager et de rendre visite à des parents, ce qui est différent.

Arrivés en Suisse il y a dix ans, nos Afghans auraient bénéficié d'une admission provisoire, l'asile leur ayant été refusé en 2011. Depuis lors, la famille aurait vécu de l'aide sociale pour un montant de cinq cent mille francs et ne semblerait pas particulièrement bien intégrée. Le Service de la population, puis le Tribunal cantonal ont donc refusé de donner satisfaction à cette smala méritante.

Fort heureusement, cette dernière ne sera pas obligée de quitter la Suisse et pourra toujours recourir au Tribunal fédéral, puis, le cas échéant, à la Cour européenne des droits de l'homme.

Pourquoi s'en priverait-elle, après tout?

M.P.

Le retour des sorcières (Bonus mis en ligne le 28 mars 2019)

Le syndicat *SUD-Education* a découvert que les auteurs d'une méthode de gestion des conflits enseignée au Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) sont des fidèles de l'Eglise évangélique des Saints des derniers jours, c'est-à-dire des mormons.

Y aurait-il des traces de prosélytisme dans cet enseignement? Non point. Les formateurs feraient-ils subrepticement de la propagande en faveur de l'Eglise mormone? Non point. Alors quoi?

Rien, sauf que le CPNV ne programmera plus cette formation, *suivant le principe de précaution*, comme l'annonce le larbin de service porte-parole du Département en baissant sa culotte breneuse.

Voici revenue la chasse aux sorcières. On a déjà, sous la pression des imbéciles, débaptisé à Neuchâtel un *Espace* portant le nom de Louis Agassiz, un des plus illustres savants du XIX^e siècle, docteur en philosophie et docteur en médecine, paléontologue, ichtyologue, glaciologue de réputation internationale, parce qu'il ne croyait pas à l'égalité des races humaines.

Une méthode de communication visant à aider les cadres à se montrer plus respectueux de leurs collaborateurs serait suspecte, parce que ses auteurs sont mormons? *Crucial Conversations* est un best-seller paru en 2002, qui a déjà convaincu des firmes parmi les plus prestigieuses: *Veolia, Lily, Symantec, Danone, Carlsberg, CEB, Chaussea, Société Générale, Hollister Incorporated, Kellogs, Baxter, Abbott, Google, Sanofi, Rockwell Collins, Akzo Nobel, Oracle, American Express, Thermofisher, Goodyear, Roche, Galderma, Artelia, Arte, Merck, CGG, Mars, Murex, Mylan, Disneyland Paris...etc.*

Ces clients seraient-ils tous des ânes? Heureusement, le Département vaudois de la formation veille et ne s'en laisse pas conter. On n'a interrogé personne, on ne sait rien, mais **le principe de précaution** justifie qu'on tire d'abord, et qu'on demande ensuite: «Qui va là?» Décidément, rien n'a changé depuis l'«affaire Paschoud»: incompetence et lâcheté.

C.P.

<http://www.claude-paschoud.ch/blog/?p=306>

Bricoles

Castaner avoue!

En clôture du G7, le 7 avril dernier, le ministre français de l'intérieur Christophe Castaner a déclaré: *En Méditerranée centrale, on a observé, de façon tout à fait documentée je vous le dis, une réelle collusion à certains moments entre les trafiquants de migrants et certaines ONG. On a observé que certains navires ONG étaient ainsi en contact téléphonique direct avec des passeurs qui facilitaient le départ des migrants depuis les côtes libyennes dans des conditions effroyables...* (cp)

Mineurs non accompagnés

Deux Africains se sont présentés il y a une quinzaine au commissariat d'Angoulême pour s'y faire enregistrer comme *mineurs non accompagnés*, ce qui les aurait fait bénéficier d'un régime particulier. Le Malien disait avoir seize ans. Or il s'était déjà enregistré en Espagne, où il avait produit des titres prouvant qu'il avait vingt et un ans.

Encore plus fort: le Guinéen, lui aussi, prétendait avoir seize ans. Mais le passeport présenté en Espagne attestait qu'il était né en 1972 et qu'il était donc âgé de quarante-sept ans! (cp)

Inculture

La nouvelle porte-parole du gouvernement français, Mme Sibeth Ndiaye, binationale franco-sénégalaise, celle qui avait annoncé la mort de Simone Veil par le tweet lapidaire *la meuf est dead* et qui se vante de mentir pour la gloire de son président, a déclaré: *Je suis comme saint Thomas d'Aquin: je ne crois que ce que je vois.*

Oups! saint Thomas l'incrédule était un disciple de Jésus, alors que le docteur angélique s'est illustré treize siècles plus tard. Bof, quand on siège au gouvernement, on n'est pas à ça près! (cp)

Congé paternité

Il est beaucoup question depuis quelque temps d'octroyer aux pères un congé paternité, qui devrait leur permettre de passer du temps avec leurs nouveau-nés.

Des esprits mesquins contestent cette mesure au nom de vils motifs économiques ou de stupides idées réactionnaires.

Mais il faut bien voir que l'égalité des sexes – oups! l'égalité des genres! – rend ce congé indispensable. A mon avis, il faudrait même trouver un harnachement qui permettrait aux pères de fixer autour de leur poitrine des mini-biberons, afin qu'ils puissent eux aussi goûter aux joies de l'allaitement.

Et puis, il faut penser à tous ces malheureux enfants qui, dès la fin des congés maternité et paternité des auteurs de leurs jours, passeront la plus grande partie de leur vie dans des crèches, puis dans des jardins d'enfants, puis à l'école complétée par l'accueil pour enfants en milieu scolaire. Il faut tout de même bien qu'à leur naissance ils profitent un peu de leurs parents libérés pour un temps de toute obligation professionnelle.

On ne sait pas trop quelle forme prendra le congé paternité. Mais, promis juré, il ne s'agira en aucun cas de vacances supplémentaires! (mp)

Idée neuve

Le 2 avril, les jeunes socialistes ont déposé une initiative fédérale visant à taxer les Suisses les plus riches, afin d'assurer une meilleure redistribution des richesses.

Mais où ces jeunes ont-ils donc pêché une idée aussi originale? (*mp*)

Génération larguée

Il y a quelques jours, j'ai trouvé dans mon quotidien gratuit habituel un titre qui ne m'a pas plu: *Hacker chopé avec son matos*. Ayant appris en lisant l'articulet ainsi intitulé qu'il s'agissait d'un pirate informatique arrêté avec du matériel de piratage, j'ai fait remarquer à une personne beaucoup plus jeune que moi que *Pirate arrêté avec son matériel* aurait été beaucoup plus compréhensible pour une personne de mon âge. A quoi mon interlocutrice a rétorqué: «Bien sûr. Mais la jeune génération n'y aurait rien compris.»

C'est triste de n'être plus qu'une vieille rombière! (*mp*)

Egalité obligatoire

Un député socialiste neuchâtelois du nom de Baptiste Hunkeler propose que, pour les trois prochaines législatures, cinquante sièges du Grand Conseil soient occupés par des hommes et cinquante par des femmes, chaque parti présentant une liste d'hommes et une liste de femmes à élire séparément¹.

J'avoue ne pas très bien saisir comment cette idée farfelue pourrait être mise en œuvre, mais ce n'est point là mon propos.

Un autre socialiste neuchâtelois, Didier Berberat, bien connu des défenseurs du français, et favorable au projet, aurait néanmoins exprimé la réserve suivante: «Une question d'égalité de traitement risque de se poser dès le moment où le 51^e homme aura fait plus de voix que la 40^e femme (...).»

Je suis sûre que mon grand ami le docteur Freud, dont je ne vous ai pas entretenus depuis longtemps, serait intéressé par cette déclaration: ne pourrait-on pas, en effet, envisager que la cinquante et unième femme obtienne plus de voix que le quarantième homme? Aux armes, citoyennes! (*mp*)

¹ <https://www.lematin.ch/suisse/neuchtelois-genies-mixite-parfaite-politique/story/26591744>.

Une armée politiquement correcte

La Société suisse des officiers et Mme Viola Amherd, nouveau chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, s'inquiètent: l'armée suisse ne compte que 0,7% de femmes. Il est donc urgent de remédier à cet état de fait au nom de l'égalité des chances – les chances de quoi, on aimerait bien le savoir – et parce que «la formation militaire génère une plus-value pour tout le monde»¹ – quel genre de plus-value, on aimerait bien le savoir aussi.

Je ne comprends pas cette manière de raisonner. Si le service militaire est si important pour l'égalité des chances et pour une plus-value généralisée, pourquoi ne cesse-t-on de diminuer les effectifs de l'armée, pourquoi tolère-t-on que tant de jeunes gens accomplissent un service civil, pourquoi n'astreint-on pas la totalité des garçons et des filles en bonne santé à accomplir une école de recrues et des cours de répétition?

Les têtes pensantes de l'armée suisse feraient bien de réfléchir un peu avant de parler. Cela nous épargnerait bien des poncifs politiquement corrects. (*mp*)

¹ *20 minutes* du 18 mars 2019.

Trop bête...

Un dénommée Elsbeth Stern, «professeure en enseignement» à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, constate que «trop de jeunes n'ont pas leur place au gymnase»¹, ce qui est vrai. Mais cela ne signifie pas pour autant que, comme le prétendrait cette dame, «un étudiant sur trois est trop bête pour le gymnase».

On fera en effet remarquer à cette «spécialiste» que, si on trouve dans les gymnases des gens qui n'y ont pas leur place, il y a aussi dans les universités et, en particulier à l'EPFZ, des individus bien trop bêtes pour faire du bon pain, pour réparer des véhicules, pour occuper des guichets de banque, pour fabriquer des emballages, pour usiner des pièces de machines ou pour diriger une équipe d'ouvriers sur un chantier, la liste n'étant de loin pas exhaustive.

On notera aussi que, s'il y a dans les gymnases trop de gens qui n'ont rien à y faire, c'est à cause de «spécialistes» comme Mme Stern, pour qui tous ceux qui n'accèdent pas aux études dites supérieures sont des oligophrènes. (*mp*)

¹ *20 minutes* du 2 avril 2019.

La honte!

Ça y est: la gamine Greta Thunberg, championne de la lutte contre le réchauffement climatique, a réussi à instiller aux jeunes Suédois la honte de prendre l'avion, pour le plus grand bénéfice des chemins de fer de Suède¹.

Celle que la presse appelle avec admiration «la jeune militante Greta Thunberg», qui n'est en réalité qu'une poupée de chiffon manipulée et étroitement protégée – surveillée? – par des adultes², inspire, paraît-il, ses jeunes compatriotes.

A vrai dire, elle est aussi le doudou de tous les adolescents en mal de rébellion qui envahissent régulièrement les rues de nos villes au nom de la lutte pour le climat.

Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi ces jeunes si mûrs, si adultes, si «conscientisés» brandissent des pancartes, au lieu des pelles et des pioches qui devraient leur servir à construire, sans polluer, les digues et les localités sur pilotis nécessaires à la protection des populations menacées par la future montée du niveau des mers et des océans, consécutive au réchauffement climatique.

La honte! (*mp*)

¹ *20 minutes* du 11 avril 2019.

² <https://www.causeur.fr/greta-thunberg-climat-interview-160485>.

Le Pamphlet
Case postale 998
1001 Lausanne

Courriel: courrier@pamphlet.ch
ccp:10-25925-4

Rédacteur responsable: Mariette Paschoud
ISSN 1013-5057